

de mon sujet principal, et je dois renvoyer aux écrivains de l'antiquité (1), et surtout aux modernes qui les ont éclaircis par leurs commentaires. Schwarz et M. Peignot fourniront surtout de nombreuses notions.

Ces boutiques tenaient dans l'estime publique un rang plus ou moins élevé : les unes fréquentées par ce qu'il y avait de mieux dans la classe des bibliophiles, les autres abandonnées aux plus vulgaires chalands. Horace ne veut pas permettre que ses œuvres soient exposées dans des boutiques où des mains ignobles et suantes viendraient souiller l'éclat de leurs pages :

*Nulla taberna meos habeat, neque pila libellos,
Quæis manus insudet vulgi, Hermogenisque Tigelli* (2).

C'était vraisemblablement de tels bibliopoles qui vendaient les poésies des *Cæsius*, des *Aquinius*, des *Suffenus* et d'autres auteurs décriés, dont Catulle menaçait un de ses amis comme d'autant de poisons, pour se venger de l'envoi d'un méchant poème qu'il avait reçu de lui (3),

Les bibliopoles-éditeurs, qui étaient en relation fréquente avec les meilleurs écrivains de leur temps, devaient être des hommes distingués dans leur profession, et ne pouvaient demeurer étrangers à la littérature. Diogène de Laërte nous apprend qu'il en était ainsi de ceux d'Athènes, et que celui chez lequel s'était placé le philosophe Zénon lisait Xénophon aux hommes de lettres qui se réunissaient dans boutique (4). D'après Aulugelle, il paraîtrait que les boutiques des bibliopoles romains recevaient aussi de pareilles réunions, qu'on y causait sur des sujets littéraires, et quelquefois avec une extrême vivacité, surtout quand les intérêts du patron étaient mis en jeu (5).

(1) Pour ne rien dire des passages isolés, ce qui serait sans fin, je me borne à indiquer Ovide (*Trist.*, I, 1, v. 5-15) Catulle, (*Epigr.*, XXII, v. 69); Martial, (*Epigr.*, III, 2; etc.

(2) *Sat.* I, 4, v. 71.

(3) *Epigr.*, 14.

(4) *Zeno*, VII, 3.

(5) *Noct. attic.*, V. 4; XVIII, 4.